

MALI. Levée des sanctions imminentes

Créé le 07-04-2012 à 08h39 - Mis à jour à 08h46

La Cédéao a donné des instructions pour faire lever "immédiatement" l'embargo total de cette organisation contre le Mali, après un accord avec la junte.

Le président en exercice de la Cédéao, l'Ivoirien Alassane Ouattara, a donné des instructions pour faire lever "immédiatement" l'embargo total de cette organisation contre le Mali, après un accord avec la junte, a déclaré vendredi 6 avril le Burkinabè Djibrill Bassolé au nom de la médiation. "Le président Alassane Ouattara nous a informés que, immédiatement, il fera prendre les dispositions nécessaires pour que les sanctions qui avaient été adoptées contre le Mali soient levées", a déclaré M. Bassolé, ministre burkinabè des Affaires étrangères, à l'antenne de la télévision publique malienne ORTM.

Il s'exprimant à Kati, proche de Bamako, quartier général de la junte dont le chef, le capitaine Amadou Sanogo, venait de lire l'accord intégral signé avec la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

"Dès la signature" de l'accord, "le président en exercice de la Cédéao prendra les dispositions nécessaires pour la levée des sanctions contre le Mali", stipule le texte.

Fermetures des frontières

Le 2 avril, la Cédéao (15 pays dont le Mali) a décidé un embargo total, avec effet immédiat, contre ce pays sahélien de 15 millions d'habitants en vue d'obtenir le retour à l'ordre constitutionnel après le coup d'Etat militaire du 22 mars. Cet embargo comprend notamment la "fermeture de toutes les frontières des Etats membres de la Cédéao avec le Mali, sauf à des fins humanitaires", la "fermeture au Mali de l'accès aux ports maritimes des pays côtiers de la Cédéao".

L'embargo comprend également le gel du comptes du Mali à la banque régionale BCEAO et le non-approvisionnement de ses comptes dans les banques privées à partir de la BCEAO, avait rappelé jeudi Oxfam, une des ONG humanitaires qui avaient exprimé des craintes sur les conséquences de ces mesures sur les populations démunies et exposées à une famine.

Réfugiés

En outre, une rébellion touareg déclenchée mi-janvier, marquée par des affrontements meurtriers, a poussé plus de 210.000 personnes à fuir leurs maisons dans le Nord, dont les trois régions sont tombés en fin de semaine dernière sous le contrôle de rebelles touareg, islamistes et autres criminels armés. Le pays est de fait coupé en deux, les nouveaux maîtres du Nord y ont commis saccages, pillages et sont accusés de violations des droits de l'Homme, dont des viols et les ONG dénoncent un désastre humanitaire majeur en cours.

Selon Djibrill Bassolé, le président de la Cédéao a affirmé "que compte tenu de la situation humanitaire gravissime" au Mali, "des mesures seront prises pour que les personnes victimes - les déplacés et les réfugiés - puissent disposer d'un minimum d'assistance".

Mouvements armés

Il a par ailleurs mis en garde les rebelles et groupes armés, les pressant de cesser les hostilités et de négocier au risque d'une action communautaire. "J'en profite pour lancer un appel solennel à l'ensemble des mouvements armés qui sont en guerre dans le nord du Mali d'arrêter les hostilités et très rapidement d'engager le dialogue avec les nouvelles autorités constitutionnelles qui seront mise en place pour discuter les modalités de l'adoption d'un accord global définitif", a-t-il déclaré.

"Le Mali n'a pas besoin de guerre" et "nous n'accepterons pas que le Mali puisse connaître une division et une insécurité permanente", a-t-il soutenu.